

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift
Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft
Band: 160 (1994)
Heft: 6

Artikel: Réflexions critiques sur le document de travail de la SSO
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-63205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réflexions critiques sur le document de travail de la SSO

ERSCHLOSSEN EMDDOK
MF /

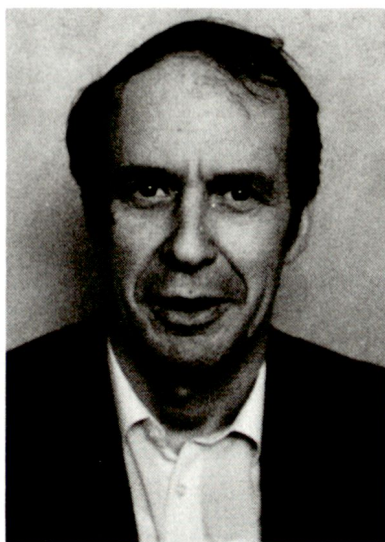
Les bons côtés du document de travail

Il convient tout d'abord de féliciter le groupe qui a préparé le document de travail «L'Armée 95 en route pour le siècle prochain». Il se situe dans la ligne des réflexions de la SSO sur la neutralité suisse qu'il convient d'adapter aux conditions nouvelles, sans la jeter simplement à la poubelle, sur une éventuelle coopération, voire une intégration dans une future défense européenne. Ce qui est dit de la «neutralité nouvelle» dans le document me semble excellent.

On ne peut qu'être d'accord avec les cinq scénarios concernant l'évolution de la situation en Europe, surtout qu'ils envisagent une coopération de la Suisse avec l'Union européenne, une intégration et de ce que nos compatriotes alémaniques appellent un «Al-leingang». Ces scénarios prennent en compte des menaces comme celles de la prolifération des missiles et des armes de destruction massive. Ce qui est dit de l'évolution prévisible des forces armées à l'étranger apparaît comme une hypothèse vraisemblable.

Les scénarios envisageant des épidémies de nationalisme en Europe à la suite de la non-application du traité de Maastricht et celui envisageant une menace militaire contre l'Europe occidentale (les scénarios 4 et 5 du document de travail) justifient en tout cas l'«Armée 95».

En résumé, on pourrait dire que les chapitres qui traitent de la politique de sécurité, de la situation actuelle, des scénarios pour les dix à quinze prochaines années doivent figurer dans un document public émanant du Comité central de la SSO, qui servira de base de travail pour les sociétés cantonales et les sections locales. Certaines parties de ce document pourraient être intégrées dans le nouveau règlement «La conduite opérative 95», plus particulièrement le point qui envisage l'«évolution militaire prévisible».



Hervé de Weck,
Professeur, colonel,
Rédacteur en chef de la
«Revue Militaire Suisse»,
Porrentruy

Ce qu'on pourrait ajouter

S'il convient de parler de la promotion de la paix comme d'un devoir international de la Suisse qui ne peut se dispenser de manifester sa solidarité, s'il est juste de dire que cette promotion de la paix correspond aussi à nos intérêts à long terme en matière de politique de sécurité, peut-être faudrait-il ajouter que la Suisse dispose déjà d'un «créneau» qu'elle a su occuper grâce à son statut et à sa politique de neutralité. Je pense au Comité international de la Croix-Rouge et à notre rôle dans l'organisation de rencontres internationales importantes. Une neutralité rénovée ne devrait pas nous faire perdre ce créneau qui semble tout aussi important qu'un bataillon de Casques bleus engagé sur le Golan ou au Liban. Le document de travail devrait situer d'une manière plus nuancée l'importance et les expériences de la guerre du Golfe. Certains experts la voient comme un «cas particulier» qu'on ne retrouvera pas forcément dans l'avenir. D'autre part, les conditions en Europe ne sont pas forcément celles du désert.

Dans le chapitre consacré aux principes futurs de la politique de sécurité, il faut absolument préciser, lorsqu'on parle d'obligation de servir pour tous dans les différents secteurs utiles au pays, que le jeune citoyen ne doit pas avoir le libre choix. En effet, il ne faut pas que l'armée de milice se vide de ses effectifs à cause de modes ou de mythes qui font considérer des tâches sociales ou écologiques plus fascinantes que la défense. Le document de travail doit prendre en compte les lacunes qu'implique «Armée 95» dans le domaine de l'instruction et proposer des mesures susceptibles de les corriger.

Ce qu'il faudrait dissocier

Le point du document de travail, qui traite des missions humanitaires et des missions des Casques bleus, va trop loin en titrant «le rôle des forces armées se modifie». Il suffirait de peu pour que l'ONU se trouve à nouveau paralysée, soit au Conseil de sécurité, soit à l'Assemblée générale. Des forces armées ne sauraient être organisées en fonction de tels critères. Ce point doit être modifié, mais, pour le faire, il faudra attendre la résultat du vote du mois de juin. Même si la réponse était négative, l'avenir et l'évolution de notre armée ne devrait pas être mise en danger, car un corps de Casques bleus suisses, c'est un problème de politique étrangère plutôt que de défense militaire du pays. A mon sens, il serait souhaitable que le chef du Département ne se mouille pas autant que pendant la campagne concernant l'avenir de notre aviation. En effet, il n'en va pas de la survie de notre armée et, en cas d'échec, les médias ne manqueraient pas d'exploiter les résultats en défaveur de l'armée...

Les dangers de la «réformite»

Sachant que le document de travail est destiné à aider l'ensemble des membres de la SSO à réfléchir à l'ave-

nir de la défense du pays, j'ai de sérieuses réserves concernant le chapitre qui formule les idées directrices concernant l'armée suisse du futur, en particulier les points où l'on parle de l'«Armée 95» comme d'un passage obligé, ainsi que de l'abandon du système de milice. Selon le document de travail, il faudrait en effet prévoir des professionnels équipés de matériels très sophistiqués et une sorte de «garde nationale». Le problème n'est pas de savoir si ces thèses sont justes, mais si c'est le moment de les publier, à un moment où le projet «Armée 95» n'est pas encore une réalité.

On sait l'état pitoyable de l'école publique française qui a subi des réformes ininterrompues, au moins une par ministre de l'Education nationale. Ni les pouvoirs publics, ni les enseignants, ni les élèves n'ont pu gérer les conséquences de cette folie aiguë de «réformite». Les forces armées, dont les structures, les crédits et les acquisitions de matériels sont planifiés à long terme – il faut compter entre dix troupes et quinze ans entre la constatation d'un besoin et le moment où les troupes dominent le nouveau système d'arme – supportent encore plus mal une épidémie de «réformite». Il semble même déraisonnable d'adapter des forces armées à des diminutions momentanées de la menace, puisqu'il faut forcément beaucoup de temps pour les faire remonter en puissance.

Si le citoyen-soldat est capable de comprendre rapidement des changements de la situation politico-militaire, si les officiers, pas seulement les officiers de renseignement, doivent sans cesse apprécier la situation en Europe, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, une armée de milice est gravement mise en danger par des réformes fondamentales trop rapprochées. En effet, il lui a toujours fallu beaucoup de temps, à tous les niveaux, pour les assimiler. Par réforme fondamentale, je n'entends pas les modifications, les innovations, les introductions de nouveaux moyens. La «réformite» engendre l'incertitude, le découragement et la passivité.

Comme chef de section et commandant d'unité, j'ai bien dû mettre cinq ou six ans pour comprendre ce qu'était la défense combinée et la riposte mécanisée introduite par la Conduite des troupes 1969. Cela n'ira pas plus vite avec des cours de répétition bi-annuels. Je crois qu'avant de réfléchir à un projet «Armée 2010», les officiers doivent concentrer toute leur attention aux problèmes qui se posent dans l'«Armée 95»:

■ Le système de milice est-il encore valable?

Permettez-moi de souligner que, depuis les années 1920, on se pose la même question, chaque fois qu'une arme nouvelle est introduite. Après la Première Guerre mondiale, on se la posait déjà à propos de l'introduction du fusil-mitrailleur!

■ **Quels sont les changements opératifs, tactiques et techniques qu'implique la réforme que nous vivons? Il faut digérer la «Conduite opérative 95» et la «Conduite tactique 95»!**

■ **Quels sont les matériels et les systèmes d'arme qui manquent à nos forces armées pour qu'elles soient modernes, crédibles et polyvalentes comme le veut la doctrine nouvelle? Pour ne prendre qu'un exemple, les missions opératives fixées par la «Conduite opérative 95» pour l'artillerie ne sont pas réalisables sans fusées d'artillerie et sans lance-fusées multiples ...**

■ **Que faire pour manifester notre solidarité, si le corps suisse de Casques pleus était refusé en juin prochain?**

■ **Si vers 2010, il y avait une défense européenne, l'Armée 95» permettrait-elle d'envisager une coopération, voire une intégration? A quelles conditions? Avec notre aviation, avec nos brigades blindées, avec notre DCA, avec notre infanterie?**

Pour les officiers et la troupe, il faut que notre armée entre dans le XXI^e siècle, mais dans ses structures 95, qui ne doivent pas être présentées comme un système de transition. **Si le Comité central de la SSO demande à ses sections de discuter dès maintenant d'un projet «Armée 2010», il va déstabiliser notre défense militaire et ses partisans qui ont montré leur détermination en 1989 et en 1993.**

Travail d'état-major et planification à long terme

Chose louable, le Comité central de la SSO, qui a bien compris sa mission, est en avance sur son temps et voit loin. Il a chargé des groupes de travail de l'aider dans sa réflexion prospective à long terme. Que le Comité central, ces groupes de travail, la conférence des présidents cantonaux pensent déjà à 2010, c'est normal, car c'est le devoir de personnalités conscientes de leurs responsabilités. Ce groupe restreint d'«initiés» doit livrer ses conclusions

au Département militaire fédéral, mais sans les crier sur les toits! Le général *Eisenhower* parlait-il des forces armées d'après-guerre au moment où ses forces débarquaient en Normandie? Les réflexions d'un état-major de corps d'armée touchant aux opérations se situent-elles au même niveau que celles d'un état-major de régiment? Depuis quand, d'autre part, parle-t-on de l'«Armée 95»? Depuis l'été 1989! Si, au Département militaire fédéral, on réfléchissait depuis longtemps à une réforme fondamentale 2005, on n'en parlait pas ...

La mission prioritaire de la SSO, son effort principal reste aujourd'hui comme hier d'assurer aux officiers une formation continue hors service, de faire passer les changements opératifs, tactiques et techniques qu'impliquent l'«Armée 95», pas d'affaiblir une «Armée 95» qui est en train de naître. Que la SSO ne se mette pas dans la même situation que le groupe de travail, présidé par le conseiller national *Otto Schoch*, un politicien qui fait décidément beaucoup parler de lui ces derniers temps, qui prône une armée 2000 de professionnels! Monsieur *Villiger* s'est dit surpris de la superficialité de l'analyse et d'affirmations qui sont carrément fausses.

Les risques politiques

Ce que je viens de dire suffirait à démontrer la nécessité de supprimer dans le document de travail les idées directrices d'une «Armée 2010». Pourtant, il faut encore voir le risque politique que représenterait la publication de ces thèses. On connaît les attitudes du parti socialiste face à la défense militaire; à gauche, on va exercer des pressions pour que les réductions de crédits et d'effectifs aillent plus loin que ce que prévoit le projet «Armée 95»; on semble voir d'un bon œil une armée très réduite de professionnels; on voudrait supprimer l'obligation de servir dans l'armée. En publiant le chapitre consacré aux idées directrices pour une armée suisse du futur, la SSO donnerait des arguments à ceux qui veulent toujours démanteler nos forces de défense.

On a vu les conséquences dangereuses des idées directrices publiées par le groupe de travail *Schoch*. La SSO ne doit pas glisser des peaux de banane sous les pieds du conseiller fédéral *Villiger* ...